



CONDITIONS GENERALES

Constitution du dossier :

Pour faire acte de candidature aux épreuves de l'examen, les candidats doivent

OBLIGATOIREMENT fournir :

- 1 Fiche d'inscription (ci-dessous).
- 1 Attestation d'assurance en responsabilité civile (**licence FFSS fournie par l'organisme formateur**).
- 1 Photocopie lisible de la carte nationale d'identité (recto verso) ou du passeport en cours de validité.
- 1 Attestation de formation aux premiers secours à jour de formation continue (PSE, SST) ou PSC1 de moins de 2 ans.
- 1 Certificat médical d'aptitude à la natation datant de moins de trois mois, (**un certificat médical type ci-joint**).
- 1 photo d'identité.
- 1 enveloppe A4 timbrée au tarif en vigueur à l'adresse du candidat.
- 1 enveloppe format courrier pour convocation timbrée au tarif en vigueur à l'adresse du candidat

Le dossier complet doit être déposé 15 jours avant le début de la formation au Comité Aube FFSS Centre de Formation,

Nous vous conseillons de vous assurer de la disponibilité des dates choisies, en consultant notre site Internet www.ffssaube.fr ou en appelant le Comité Départementale au 06.25.08.48.32.

La session programmée sera effectuée sous réserve d'un nombre minimum de stagiaires.

INSCRIPTION PAR CORRESPONDANCE :

Il convient de remplir la demande d'inscription et de joindre le versement correspondant aux frais de stage. Cette demande ne sera définitive qu'après confirmation par le Comité Aube de la FFSS.

PRISE EN CHARGE PAR UN ORGANISME :

Dans le cas d'une prise en charge par un organisme ou une collectivité, une convention doit être signée.



ENGAGEMENT A L'INSCRIPTION ET A LA PREPARATION DU BSB

ANNULLATION :

Le Comité AUBE FFSS s'engage à rembourser les sommes versées dans les cas d'une déclaration d'annulation parvenue au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

Les frais fixes d'inscription s'élèvent à 80 Euros.

REPORT :

Si un participant ne peut se présenter à la formation, notre organisme offre la possibilité de reporter l'inscription à la session suivante. Cette demande devra être formulée par écrit et parvenir au Comité AUBE FFSS 05 jours avant le début des cours.

EN CAS D'ABANDON :

Aucun remboursement ne peut être effectué. Cependant, un report de cours est envisageable sur avis médical.

Je soussigné :

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

À (ville et département) :

Demeurant :

Code Postal :

Ville :

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales, et m'engage à respecter les modalités d'inscription et de déroulement de cette formation sous l'égide du Comité AUBE FFSS Centre de Formation.

Je joins un règlement correspondant à ma demande (Cf. P4) libellé à l'ordre de COMITE AUBE FFSS correspondant à la participation des frais pédagogiques et administratifs.

Je m'engage à fournir les documents nécessaires à mon inscription dans les 15 jours à compter du début de la formation

Fait à TROYES le :

Nom Prénom :

Signature :